

Newsletter

Souriez, vous êtes surveillés!

La surveillance sous la loupe

■ Par Dilini-Sylvie Jeanneret*

SurPRISE: ce mot pourrait s'entendre comme l'annonce d'un cadeau inattendu. En fait, c'est l'abréviation de « Surveillance, Privacy and Security », un projet de recherche de grande envergure financé par l'UE. Celui-ci examine le rapport problématique entre les droits fondamentaux et les technologies modernes de surveillance. Assurer la sécurité aujourd'hui, n'est-ce vraiment possible qu'au prix de moins de sphère privée? Où peut-on pour cela tabler sur d'autres idées, surprenantes peut-être?

La préoccupation centrale du projet est de savoir comment les citoyennes et citoyens de neuf pays d'Europe réagissent aux technologies de surveillance. Est-il vrai, comme cela est souvent insinué dans les débats politiques, qu'ils consentent à un moins de sphère privée pour un plus de sécurité? Quelles mesures de sécurité sont-elles jugées acceptables et lesquelles pas? SurPRISE examine également si certains moyens, tels que la prise en compte de la sphère privée dès la conception d'une technologie («privacy by design») ou des dispositions juridiques, permettraient d'allier la sécurité avec une protection aussi efficace que possible de la sphère privée. Et le projet aborde aussi la question de savoir si la sécurité ne peut vraiment être obtenue qu'avec des recettes technologiques.

Les points de vue d'experts de l'industrie et de l'Etat au sujet de cette problématique ont été rassemblés dans une série de rapports par trois organisations partenaires – l'Institut de sociologie du droit et de sociocriminologie (IRKS) à Vienne, l'Institut universitaire européen (EUI) à Florence et le Centre indépendant de protection des données (ULD) du Land de Schleswig-Holstein. Ces rapports peuvent être consultés en ligne (voir encadré page 2). Ils ne mentionnent pas seulement les défis à relever, mais aussi les mesures techniques, juridiques, politiques et sociales qui pourraient être prises pour garantir à la fois la sécurité et la sphère privée dans l'Europe d'aujourd'hui.

De janvier à mars 2014, un total de 2500 citoyennes et citoyens seront interrogés en Norvège, Danemark, Angleterre, Allemagne, Autriche, Suisse, Espagne, Italie et Hongrie pour connaître leur opinion sur la relation entre surveillance, sphère privée et sécurité. Il sera intéressant en outre de voir comment et sur quels points ces différents pays se distinguent en termes de sphère privée et sécurité.

En Suisse, ces forums de discussion sont organisés par TA-SWISS. Un panel d'une journée est prévu dans chacune des trois régions linguistiques – à Zurich pour la Suisse alémanique, Grandson pour la Suisse romande et Lugano pour le Tessin. Des discussions en groupe et des votes individuels permettront aux participantes et participants de prendre position sur des questions essentielles. Pour se préparer, ces personnes recevront des informations écrites sur trois technologies de sécurité – la géolocalisation par le biais du GPS, la vidéosurveillance «intelligente» et l'inspection approfondie des paquets (Deep Packet Inspection ou DPI), c'est-à-dire l'extraction de données d'utilisateurs et d'applications dans le trafic Internet – et de brefs films



Editorial de Margret Kiener Nellen
Conseillère nationale (PS/BE)

Il faut des règles claires

Nous nous sommes habitués depuis long-temps aux caméras de surveillance des supermarchés. Bien des gens se sentent plus sûrs la nuit dans les coins sombres s'il s'y trouve une caméra. Mais qu'en est-il si tout l'espace public est sous surveillance? Les caméras sont-elles vraiment mises en œuvre uniquement pour déceler des voleuses à l'étalage et d'autres malfaiteurs?

Le développement technologique ouvre des possibilités insoupçonnées. La vidéo-surveillance combinée avec des logiciels de reconnaissance des visages permettrait, aujourd'hui déjà, de nous localiser tout au long de nos déplacements quotidiens. La police fait parfois usage de drones lors de manifestations, nos téléphones mobiles révèlent le lieu où nous nous tenons, les cartes des supermarchés enregistrent notre comportement d'achat, et des plates-formes telles que Google et Amazon établissent notre profil. Depuis Edward Snowden, nous savons aussi que nos courriels sont lus.

Nous sommes devenus de verre, sans savoir qui collecte et enregistre quoi à notre sujet. Il me paraît essentiel qu'il n'y ait pas de vidéosurveillance qui ne soit pas réglementée en conformité avec la constitution; en d'autres termes, le principe de légalité et le principe de proportionnalité doivent être respectés. Il faut des règles claires pour que nous ne sacrifions pas notre liberté personnelle à un semblant de sûreté.

documentaires présentés au début du forum les aideront à approfondir certains aspects. Elles auront ensuite la possibilité de mettre leurs impressions en discussion, d'échanger leurs points de vue et d'évaluer les différentes solutions de sécurité et leurs effets.

La quintessence de tous ces entretiens entrera dans des recommandations qui seront soumises aux parlements des pays participants et à la Commission de l'UE. Le but de SurPRISE est ainsi de contribuer à un débat public et politique mieux informé. Et de veiller à ce que l'opinion de la population européenne joue à cet égard le rôle qui lui revient.

* Dilini-Sylvie Jeanneret est assistante de projets auprès de TA-SWISS et coopère au projet SurPRISE.

surprise

Le projet SurPRISE

SurPRISE s'intéresse aux tensions qui peuvent exister entre, d'une part, le devoir des gouvernements de garantir la sécurité du territoire et des individus et, d'autre part, les droits des personnes au respect de la vie privée.

Durée du projet: 02.2012-01.2015

Publications: Documents de travail et rapports, accessibles gratuitement sur <http://surprise-project.eu/downloads/>

Responsables du projet pour TA-SWISS:
Dr. Sergio Bellucci, Dr. Danielle Bütschi, Dilini-Sylvie Jeanneret

Informations supplémentaires:
<http://surprise-project.eu/>
www.ta-swiss.ch/projects/projects-internationaux/surprise/

«La sphère privée fait partie intégrante de la sécurité»

■ Entretien avec Johann Čas*, par Christine D'Anna-Huber

TA-SWISS: Qu'est-ce au juste que le projet SurPRISE?

Johann Čas: SurPRISE est un projet financé par l'Union européenne dans le cadre de la recherche sur la sécurité, axé en premier lieu sur le rapport entre sphère privée et sécurité. Mais en fait, il vise aussi des questions plus fondamentales, telles que la relation entre l'Etat et les citoyens, entre pouvoir et impuissance – si l'on considère le savoir comme un pouvoir – ou telles que le mode de vie que les êtres humains veulent avoir à l'avenir: souhaitent-ils être des personnes responsables d'elles-mêmes ou des sujets contrôlés par des technologies ?

Quelles sont les motivations de l'UE derrière ce projet?

D'une part, la Commission a un intérêt réel à associer les citoyennes et citoyens à la prise de décision dans ce domaine. D'autre part, elle réagit probablement aussi à des critiques:

il a été objecté plus d'une fois que la recherche sur la sécurité a lieu dans un contexte très délicat et fait peu de cas des droits fondamentaux, parce que les intérêts de l'industrie d'armement sont prédominants dans ce secteur. En réplique à ce genre de reproches, on veut maintenant donner la parole aussi aux citoyennes et citoyens.

SurPRISE ne serait alors qu'une vaste opération de relations publiques.

Nous allons bien sûr tout faire pour ne pas servir d'alibi. Et nous y sommes parvenus lors d'un précédent projet.

Revenons au rapport entre sphère privée et sécurité. Les citoyennes et citoyens sont-ils vraiment prêts à sacrifier un peu de sphère privée pour plus de sécurité?

Nous nous attendons à ce que cette situation d'échange supposée soit



Commentaire laconique de l'artiste underground Banksy sur la surveillance dans l'espace public.

Copyright Foto: 123rf.com

► mise en question, et les premiers résultats vont d'ailleurs clairement dans cette direction. Si l'on considère la sécurité de façon plus large, la sphère privée se présente alors comme un élément qui en fait partie intégrante. Les concepts de protection des données et de protection de la sphère privée ont été introduits précisément dans le but d'empêcher les abus de pouvoir et de mettre citoyennes et citoyens à l'abri de l'arbitraire de l'Etat.

Mais il a fallu faire des concessions. Dans quelques domaines limités, par exemple où il s'agit de surveillance technique, c'est le cas, on ne peut pas le nier. Mais il ne faut pas perdre de vue que des mesures de sécurité sont envisageables qui ne sont pas fondées sur la surveillance et un contrôle permanent, mais qui misent sur des solutions non techniques ou s'attaquent aux problèmes de base.

Que voulez-vous dire?

J'ai l'impression que la grande importance attribuée aujourd'hui aux technologies de sécurité pourrait être liée au fait que notre système économique et social devient de moins en moins sûr. Il peut être tentant d'investir dans un domaine où l'on croit pouvoir contrôler les choses. Or il n'est pas prouvé que des mesures de surveillance conduisent à plus de sécurité et font davantage que simplement refouler des problèmes qui réapparaîtront alors ailleurs. La sécurité pourrait aussi tabler sur des citoyennes et citoyens émancipés, capables de faire face à leurs problèmes quotidiens.

L'affaire de la NSA, qui nous a occupés cet été, montre en tous cas que ce genre de questions est dans l'actualité.

Elle a montré du moins que la technique ne connaît pratiquement plus de limites pour pénétrer dans la

sphère privée. Et que ses possibilités sont utilisées encore beaucoup plus largement qu'on ne le supposait en général. Cela ne préoccupe pas seulement les citoyens, mais aussi une partie du monde politique, encore qu'il soit toujours difficile de juger jusqu'à quel point la surprise manifestée de ce côté est seulement feinte.

Mais une chose est sûre: si toutes les possibilités techniques existantes étaient exploitées, la protection de la sphère privée serait vraiment mal en point aujourd'hui. C'est à cet égard, précisément, que les responsables politiques sont interpellés: ils doivent décider ce qu'il faut effectivement mettre en œuvre parmi tout ce qui est possible. C'est ce qui se passe d'ailleurs dans d'autres secteurs. Des voitures, qui pourraient facilement dépasser les 300 kilomètres à l'heure, doivent néanmoins respecter les limitations de vitesse. C'est une question de volonté politique.

SurPRISE a déjà présenté des premiers résultats sous forme de rapports d'experts. Quelles en sont les conclusions les plus importantes ?

L'une d'elle est qu'il existe des modèles pour fixer des limites. D'une part des limites absolues, et d'autre part de meilleures méthodes pour évaluer une situation, qui assujettissent par exemple de possibles intrusions dans la sphère privée à de graves infractions. Car à ce chapitre, il peut être difficile de résister à la séduction de la technologie: puisque c'est possible, pourquoi ne pas utiliser certaines méthodes de surveillance partout, par exemple pour contrôler le partage de fichiers, ou pour dépister les contrevenants en matière d'élimination des déchets? Il faut des règles, et je pense que c'est aux responsables politiques de les définir. Le monde de la finance



Johann Čas de l'Institut d'évaluation des choix technologiques (ITA) de l'Académie autrichienne des sciences, à Vienne, est coordinateur du projet SurPRISE. Čas, économiste avec un arrière-plan technique, est évaluateur des choix technologiques depuis 1988 et donc l'un des premiers collaborateurs scientifiques de l'ITA. Dans ses travaux de recherche, il a traité de nombreux aspects ayant trait à la société de l'information et aux conséquences sociales des technologies de l'information et des communications.

nous a fait la démonstration de ce qui peut survenir quand l'industrie travaille selon ses propres règles.

Des forums de discussion auront lieu prochainement dans neuf pays. Parviendra-t-on à mobiliser pour cela, comme prévu, deux mille citoyennes et citoyens?

C'est certainement un défi sur le plan de l'organisation. Mais j'ai confiance. Et l'effet Snowden devrait nous venir en aide: je pense qu'il y a actuellement beaucoup de gens qui ont un intérêt à participer à un débat sur des questions de sécurité et de sphère privée, à faire part de leurs opinions et à développer des propositions.

Vous coordonnez ce projet gigantesque, qui englobe un consortium dans lequel neuf pays sont représentés. Vous reste-t-il encore du temps pour autre chose?

Pas vraiment. Ce projet implique un énorme engagement, mais qui vaut la peine en fin de compte. C'est un projet important.

Éditeur

TA-SWISS Centre d'évaluation des choix technologiques
Brunngasse 36, CH-3011 Berne
Tél. +41 31 310 99 60
Fax +41 31 310 99 61
Courriel info@ta-swiss.ch

Rédaction: Christine D'Anna-Huber
Mise en pages: Hannes Saxer, Berne
Textes: Christine D'Anna-Huber, Dilini-Sylvie Jeanne-
ret, Margret Kiener Nellen
Traductions: Jean-Jacques Daetwyler
Tirage: allemand 4000 ex., français 1400 ex.
Diffusion électronique: allemand 1700; français 400
Paraît 4-5 fois par an

surprise

Venez discuter avec nous!

Trois cents personnes en Suisse ont la possibilité de participer aux forums de discussion sur les technologies de sécurité, la surveillance et la sphère privée, organisés par TA-SWISS dans le cadre du projet européen SurPRISE. En Suisse romande, cette session aura lieu le 22 mars 2014 (de 10 à 16 heures), à Grandson.

Il y a encore des places! Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès de TA-SWISS: forum@ta-swiss.ch



Tout ce que nous faisons en ligne laisse des traces digitales. Des traces utiles: l'analyse de cet énorme volume de données («big data») permet de tirer de précieuses informations. Nous savons maintenant que de nombreux acteurs y sont intéressés (rarement par altruisme).

Pour VoITA, le magazine européen de l'évaluation des choix technologiques, c'était une raison suffisante de consacrer sa dernière édition au «big data». Car dans le monde du «big data», dans lequel nous vivons aujourd'hui, il est pour nous tous primordial de savoir si et comment les décideurs politiques sont capables d'utiliser les possibilités du traitement massif des données dans l'intérêt du bien commun et comment ils font face aux défis qui se présentent dans ce domaine.

Volta n.5, 2013, à disposition sous <http://volta.pacitaproject.eu/> ou gratuitement auprès de TA-SWISS (info@ta-swiss.ch).

Diagnostic génétique prénatal

Mise au concours d'une étude TA-SWISS

De nouvelles méthodes d'analyse génomique permettent de décélérer, dans le sang d'une femme enceinte ou chez l'embryo préimplantatoire, des maladies génétiques avant la naissance d'un enfant. TA-SWISS lance un appel d'offres pour une étude interdisciplinaire qui doit évaluer les opportunités et les risques liés au diagnostic génétique prénatal. Vous trouverez une présentation détaillée du mandat et une documentation complète sur: www.ta-swiss.ch/fr/projets/appels-doffres/

Nouvelles publications de TA-SWISS

Etude «Nanomaterialien: Auswirkungen auf Umwelt und Gesundheit», Martin Möller et al., Editions vdf Hochschulverlag AG der ETH Zürich, 2013, ISBN 978-3-7281-3520-9, ou en libre accès sous www.vdf.ethz.ch

Résumé de l'étude en quatre langues: «Primeurs de la forge des nains. Impacts des nanomatériaux sur l'environnement et la santé», TA-SWISS (Ed.), Berne 2013.

Etude «Chancen und Risiken der Elektromobilität in der Schweiz», Peter de Haan, Rainer Zah et al., Editions vdf Hochschulverlag AG der ETH Zürich, 2013, ISBN 978-3-7287-3487-5, ou en libre accès sous www.vdf.ethz.ch

Résumé de l'étude en quatre langues: «L'avenir se joue sous tension. L'électromobilité dans le système de transport des prochaines décennies», TA-SWISS (Ed.), Berne 2013

Bulletin de commande

Je désire recevoir gratuitement les documents suivants en (langue):

- ... Ex. «Primeurs de la forge des nains. Impacts des nanomatériaux sur l'environnement et la santé» (français/italien/allemand/anglais)
- ... Ex. «L'avenir se joue sous tension. L'électromobilité dans le système de transport des prochaines décennies», synthèse de l'étude «Chancen und Risiken der Elektromobilität in der Schweiz» (français/italien/allemand/anglais)
- A l'avenir, je souhaite recevoir la newsletter sous forme électronique
- Je souhaite m'abonner (gratuitement) à la Newsletter des Académies suisses des sciences, réseau dont TA-SWISS fait partie
- Je souhaite m'abonner à «Horizons», le magazine de la recherche édité par le Fonds national suisse (FNS) et les Académies suisses des sciences.

Courriel

.....

Nom / Prénom

.....

Institution

.....

Rue

.....

NPA/Lieu

.....

À retourner à: TA-SWISS, Brunngasse 36, 3011 Berne, fax +41 31 310 99 61

Vous pouvez commander nos publications par courriel aussi: info@ta-swiss.ch